



## CYCLO CLUB MENDOIS

Réunion du 12 février 2018

1.

2. Président de séance : **Jean-Michel Cayroche**

3. Début de séance : 20 h 35

### -Absents excusés : 2

Francis Valadier,  
Christian Lallier.

### -Présents : 16

Jacques Brun,	Christian Sartre,	Didier Cayroche,	Marc Brunet,
Michel Bayle,	Jacques Minet,	Jean-Michel Cayroche,	Dominique Gaillardon,
René Julien,	Emmanuel Inesta,	Julien Delor,	Maurice Cruège,
Alain Granier,	Yves Boutavin,	Mathieu Couve,	Christel Hak.

### -Bilan des sorties de janvier

Samedi 6 ..... 3 participants (libre)  
Samedi 13..... 11 participants (Jean-Michel) Dimanche 14 →2 pour le VTT  
Samedi 20..... 0 participant (Marc) Dimanche 24 →0 pour le VTT  
Samedi 27..... 4 participants (Bernard Berthomieu) Dimanche 31 →0 pour le VTT  
Samedi 3 février..... 2 participants (Jacques Minet) Dimanche 4 →2 pour le VTT  
Samedi 10 février..... 3 participants (libre)

### -Sorties programmées pour février avec capitaine de route

Samedi 17.....Yves Boutavin  
Samedi 24 ..... Marc  
Samedi 3 mars..... libre  
Dimanche 4 mars..... Randonnée du Salagou

Prochaine réunion jeudi 1<sup>er</sup> mars

### - Sortie du Salagou :

En route circuits de 42, 65, et 81 km  
En VTT 28, 42, et 55 km  
On se contacte pour le déplacement en fonction de la météo (à voir à la réunion du 1<sup>er</sup> mars)

- Hivernale au col de Finiels :

Choisir une belle journée de cet hiver si possible un samedi  
Il faut partir à midi pour faire le tour avec chocolat ou café au chalet du Mont Lozère  
Alain nous prévient par e-mail

- Licences :

A ce jour, nous sommes 30 licences sont enregistrées + 2 et 2 potentiels  
Nous avons évoqué la mise à jour des fichiers (épurer les anciens licenciés)

- Week-end de Pentecôte séjour en Ardèche

Arrivée vendredi soir  
Samedi circuit du tour des gorges de l'Ardèche Vogüé, Vallon pont d'Arc, St Marcel d'Ardèche  
Salavas Ruoms 113 km dénivelé 700 m  
Dimanche circuit Escrinet vers Aubenas Entraygues Escrinet la villedieu 108 km dénivelé environ  
700 m  
Lundi Balazuc 40 km  
Il faut communiquer la répartition des chambres à la responsable de l'hébergement

- Parcours du CODEP Bellay (Ain)

Les Circuits sont faits et seront consultable sur le site  
Réaliser une impression à partir des cartes existantes  
Vendredi après midi 59 km 830 de dénivelé les balcons du Lac  
Samedi 77 km 1605 m le grand Colombier ou Valromey (sens opposé à la carte) 82 km plus facile  
Avec pique-niques commun et retour ensemble ou variante pour rallonger  
Dimanche matin circuit de 46 km 317 de dev sur les berges du Rhone

Il faut que les inscriptions soient closes le 15 mai donc communiquer les formulaires d'inscription  
un mois avant

- Réunion à la mairie

Pour organiser une animation le 14 juillet une semaine avant le tour de France. Ce jour là le matin  
Saint Chély organise sa randonnée donc nous pourrons participer à cette animation 17 h à Mende.  
La 2<sup>ème</sup> réunion se déroulera lundi 19 février à la mairie annexe 3<sup>ème</sup> étage 18 h

- Réunion du comité départemental du Tourisme

Il va se faire une commission pour étudier et répertorier des circuits vélo et les hébergements

- Réunion en préfecture

Pour la nouvelle réglementation de l'organisation des manifestations  
-Moins de 100 participants pas de demande d'autorisation mais une déclaration à faire (document  
cerfa au moins un mois avant)  
-Plus de 100 pédestre il faut faire une 2<sup>ème</sup> déclaration  
Par contre il faut faire une demande systématiquement au Parc National des Cévennes si la  
manifestation y passe.(3 mois avant)

- Bilan financier Présenté par Yves.

Nouveau solde 5536,33 € en caisse  
Reste à payer le solde du séjour Ardèche 3573,32 €  
En caisse au final 3649,01  
Aucune subvention n'est rentrée. On a eu Quézac

Fin de séance à 21 H 50

Le président de séance,

Le secrétaire de séance,

Jean-Michel Cayroche

Jacques Minet